



Projectathon DEP 2020 : plan de protection contre le COVID-19

1.	Contexte, bases légales et but de ce document	2
2.	Règles fondamentales	2
2.1.	Respecter la distance	2
2.2.	Hygiène des mains	2
2.3.	Nettoyage	2
2.4.	Collecte des coordonnées	3
2.5.	Port du masque obligatoire.....	3
2.6.	Contrôle des accès / du respect des mesures	3
2.7.	Prise de température	3
3.	Mesures dans les salles de test (salle au rez-de-chaussée, salles de réunion au SS1).	3
3.1.	Distance entre les postes de travail.....	3
3.2.	Nettoyage	3
3.3.	Aération	3
3.4.	Produit désinfectant et poubelles	3
3.5.	Port du masque obligatoire.....	4
4.	Mesures dans les lieux de restauration (repas de midi, pauses)	4
4.1.	Repas de midi par service	4
4.2.	Masques de protection	4
4.3.	Tables et chaises.....	4
4.4.	Aération	4
4.5.	Mesures prises par les traiteurs	4
5.	Mesures de protection lors de l'événement social	5
5.1.	Liste de contacts avec contrôle des heures d'arrivée et de départ	5
5.2.	Apéritif.....	5
5.3.	Repas de midi.....	5
5.4.	Concert	5
5.5.	Port du masque obligatoire.....	5
6.	Visites guidées.....	5
7.	Information aux participants	5
8.	Système de ventilation dans l'Event Forum	6
9.	Autres mesures de protection.....	6
10.	Champ d'application	6

1. Contexte, bases légales et but de ce document

Le Projectathon DEP, qui aura lieu du 21 au 25 septembre 2020 à l'Event Forum de Berne, appliquera les mesures de protection contre le COVID-19 en vigueur. Le présent plan de protection s'appuie sur [l'ordonnance du 19 juin 2020 sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière](#), et plus particulièrement sur l'art. 4 (plan de protection) et l'annexe correspondante (prescriptions pour les plans de protection). Sont également déterminantes les [instructions du canton de Berne relatives à la problématique de la pandémie](#). Ce plan de protection présente les mesures visant à mettre en œuvre les prescriptions mentionnées précédemment.

L'ordonnance COVID-19 « situation particulière » prévoit les mesures suivantes : la distance à respecter entre deux personnes est de 1,5 mètre au minimum. Il est possible de ne pas respecter la distance si des mesures de protection appropriées sont prévues, comme le port d'un masque facial ou la présence de séparations adéquates. Si le type d'activité, les particularités des lieux ou des raisons d'exploitation ou économiques ne permettent ni de maintenir la distance requise, ni de prendre des mesures de protection pendant un certain temps, il doit être prévu de collecter les coordonnées des personnes présentes.

Pour le secteur de la restauration, c'est à l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) qu'il incombe d'édicter les mesures de protection contre le COVID-19. L'association faitière GASTROSUISSE a publié un « [plan de protection sous COVID-19 pour l'hôtellerie-restauration](#) », qui s'applique au volet restauration du Projectathon.

Le présent document poursuit un double objectif : d'une part, il s'agit de contribuer à la lutte contre la propagation du coronavirus en protégeant les personnes présentes (collaborateurs, participants et visiteurs) de manière aussi efficace que possible contre une contamination par le COVID-19. D'autre part, au travers des mesures décrites, il s'agit d'éviter que le test marathon doive être totalement interrompu si un cas d'infection venait à se déclarer (problématique de la mise en quarantaine). Ce plan de protection s'inscrit dans une volonté de traçabilité pour les autorités cantonales.

2. Règles fondamentales

L'organisation informe activement les participants des mesures de protection contre le COVID-19 obligatoires édictées par les autorités fédérales.

2.1. Respecter la distance

Les participants sont priés de respecter dans toute la mesure du possible la distance recommandée avec les autres personnes présentes durant toute la semaine de test.

2.2. Hygiène des mains

Du produit désinfectant est mis à disposition aux endroits appropriés. Les personnes présentes sont priées d'en faire régulièrement usage, en particulier à leur arrivée sur place.

2.3. Nettoyage

Les postes de travail dans l'Event Forum et d'autres emplacements exposés seront nettoyés chaque soir, les toilettes plusieurs fois par jour. Un nombre suffisant de poubelles sera mis à disposition pour jeter les mouchoirs et les masques faciaux.

2.4. Collecte des coordonnées

Grâce à l'inscription des entreprises pour le Projectathon, l'organisateur dispose des noms et prénoms des personnes qui seront présentes à la semaine de test. Le jour de l'ouverture du Projectathon, à leur arrivée sur place, tous les représentants des entreprises devront nous communiquer leur numéro de téléphone personnel et leur lieu de domicile, afin que nous puissions tenir une liste des coordonnées conforme aux prescriptions. De même, nous recueillerons les coordonnées des formateurs et du personnel de l'événement. Les personnes seront informées du but de la collecte des coordonnées, qui seront traitées de manière confidentielle et détruites deux semaines après la fin de l'événement. Cette collecte des coordonnées est réalisée en vertu de l'art. 4.4 (collecte des coordonnées) de l'annexe « Prescriptions pour les plans de protection » de l'ordonnance fédérale mentionnée précédemment.

2.5. Port du masque obligatoire

Toute personne qui se déplace dans le périmètre de l'événement doit obligatoirement porter un masque de protection. Le port du masque est également obligatoire dans les situations où la distance réglementaire de 1,5 mètre avec d'autres personnes ne peut pas être observée. Le port du masque n'est pas obligatoire au poste de travail si la distance réglementaire est respectée.

2.6. Contrôle des accès / du respect des mesures

Durant toute la semaine de test, le personnel d'eHealth Suisse se charge de contrôler l'accès à l'Event Forum : seules les personnes dûment inscrites auront accès à l'événement. Les représentants des entreprises et le personnel de Projectathon seront identifiables grâce à leur t-shirt et/ou à leur badge de participation. Les représentants des entreprises sont priés de porter leur badge de manière visible en tout temps. Les personnes extérieures à l'événement ne seront pas autorisées à accéder à l'Event Forum.

2.7. Prise de température

Un scanner thermique sera installé dans la zone d'accueil. Les personnes présentant de la température se verront interdire l'accès pour toute la durée de l'événement.

3. Mesures dans les salles de test (salle au rez-de-chaussée, salles de réunion au SS1).

3.1. Distance entre les postes de travail

Les postes de travail seront disposés de manière à respecter un espace de 2,25 m² autour de chaque poste durant toute la durée de l'événement.

3.2. Nettoyage

Les postes de travail situés dans l'Event Forum et d'autres emplacements exposés seront nettoyés chaque soir.

3.3. Aération

Les fenêtres resteront ouvertes dans toute la mesure du possible dans la salle de test afin de garantir une bonne aération.

3.4. Produit désinfectant et poubelles

La salle de test sera équipée de produit désinfectant et de poubelles en quantité suffisante.

3.5. Port du masque obligatoire

Conformément au point 2.6 du présent document, le port du masque est obligatoire. En vertu de l'art. 10, al. 2 de l'ordonnance fédérale mentionnée précédemment, des masques faciaux seront mis à disposition.

4. Mesures dans les lieux de restauration (repas de midi, pauses)

Le service de restauration durant les pauses de la matinée et de l'après-midi sera assuré dans l'espace d'accueil de la salle de test au rez-de-chaussée. Les personnes présentes se serviront elles-mêmes, à tour de rôle, de manière à pouvoir respecter la distance réglementaire.

4.1. Repas de midi par service

Le repas de midi sera servi en trois services dans la grande salle au sous-sol de l'Event Forum. Chaque service comptera environ 25 personnes, qui disposeront d'environ 30 à 40 minutes pour manger. Toute personne qui mange dans la salle de restauration assise à une table est tenue d'inscrire son nom sur la liste de contacts mise à disposition. Cela permet de limiter le risque de voir toute l'assemblée mise en quarantaine dans l'éventualité où un cas d'infection devait survenir : si la personne infectée était assise à une table munie d'une liste de contacts, toutes les personnes assises à la même table lors du repas de midi concerné devront se placer en quarantaine. Les participants à l'événement seront dûment informés.

4.2. Masques de protection

Pour assurer une restauration rapide à tous les participants à midi (file d'attente), le port du masque est obligatoire au moment d'aller se servir au SS1 de l'Event Forum. Le port du masque est obligatoire dans la file d'attente, au moment de se servir ainsi que dans l'espace de restauration au SS1. Le masque peut être retiré au moment de manger dans la salle prévue à cet effet. Les masques seront fournis par les organisateurs.

4.3. Tables et chaises

L'espace de restauration au SS1 accueillera des tables et des chaises pour environ 25 personnes. Les tables seront disposées de manière à respecter une distance de 1,5 mètre entre elles.

4.4. Aération

Les fenêtres resteront ouvertes dans toute la mesure du possible dans la salle de test afin de garantir une bonne aération.

4.5. Mesures prises par les traiteurs

Le plan de protection de la société de traiteur mandatée est en adéquation avec le présent plan de protection. Durant le service au buffet, la société de traiteur séparera son personnel des participants à l'événement au moyen de vitres en plexiglas. Les employés de la société de traiteur porteront des masques. Ils assureront le service au buffet. Les plats qui peuvent l'être seront proposés sous emballage (p. ex. salade, pain).

5. Mesures de protection lors de l'événement social

L'événement social aura lieu le soir du jeudi 24 septembre, dès 18 heures environ, à l'Event Forum. S'agissant des mesures de protection, ce sont pour l'essentiel les mesures de protection contre le COVID-19 édictées par Gastrosuisse qui s'appliquent. La soirée se terminera à 23 heures.

5.1. Liste de contacts avec contrôle des heures d'arrivée et de départ

La liste de contacts sert à prendre note des participants à l'événement, ainsi que des heures d'arrivée et de départ, ce en application du point 9 du plan de protection contre le COVID-19 de Gastrosuisse.

5.2. Apéritif

L'apéritif est servi dans l'espace d'accueil de la salle de test au rez-de-chaussée. Des tables hautes seront dressées de manière à respecter une distance de 1,5 mètre entre elles. La salle sera aérée autant que possible en ouvrant les fenêtres. Les participants se répartiront dans la salle de test et à l'extérieur en respectant la distance réglementaire.

5.3. Repas de midi

Le buffet dînatoire sera servi dans l'espace de restauration du SS1 de l'Event Forum. Les participants se serviront eux-mêmes au buffet et seront tenus de porter un masque au moment d'aller se servir. L'espace de restauration dispose de quelque 25 places assises à des tables et de places à des tables hautes. Toute personne qui se tient dans le SS1 et qui ne mange pas doit obligatoirement porter un masque. La salle sera aérée autant que possible en ouvrant les fenêtres.

5.4. Concert

Le concert organisé dans le cadre de l'événement social se tiendra sur la scène de la grande salle au sous-sol de l'Event Forum. Les postes de travail test espacés de 1,5 mètre resteront en place et serviront de places assises dans le respect des règles. La salle sera aérée autant que possible en ouvrant les fenêtres.

5.5. Port du masque obligatoire

Conformément au point 2.6 du présent document, le port du masque sera obligatoire.

6. Visites guidées

Des visites guidées seront organisées durant la semaine de test pour les personnes intéressées, qui se réuniront avant la visite devant l'Event Forum. Elles recevront un badge à des fins d'identification. Elles seront tenues de porter un masque durant la visite guidée et de respecter dans toute la mesure du possible la distance réglementaire de 1,5 mètre avec les autres personnes présentes.

7. Information aux participants

Les participants au Projectathon (représentants des entreprises, formateurs, IHE Services Europe) seront informés au préalable par courriel des mesures de protection liées au COVID-19. À leur arrivée, au début de la semaine de test, ils se verront remettre une note d'information COVID-19 en anglais qui récapitule les principales règles. Par ailleurs, ces mêmes règles leur seront rappelées au moment de l'accueil officiel de l'événement.

8. Système de ventilation dans l'Event Forum

Le SS1 de l'Event Forum est équipé d'un système de ventilation d'air frais sans filtre. Les fenêtres au SS1 peuvent être ouvertes à des fins d'aération. Le rez-de-chaussée n'est équipé d'aucun système de ventilation. L'aération est assurée par l'ouverture des fenêtres et sera effectuée par l'organisateur à intervalles réguliers.

9. Autres mesures de protection

Il est recommandé aux participants à l'événement de télécharger l'application [SwissCovid](#) sur leur téléphone portable et de l'activer s'ils ne l'ont pas déjà fait.

Si la situation en lien avec le COVID-19 venait à se détériorer à l'approche de l'événement, il est prévu de procéder comme suit :

- Renonciation à la tenue de l'événement social

10. Champ d'application

Les mesures décrites visent à protéger les participants à l'événement, les formateurs, les invités des visites guidées ainsi que le personnel d'eHealth Suisse, d'IHE Services Europe et de l'Event Forum. Tous les groupes énumérés sont tenus de se conformer aux règles mentionnées précédemment.

Personne responsable du plan de protection

Stefan Wyss, eHealth Suisse

Liebfeld, le 2 septembre 2020

Annexe

Plan de table Projectathon 2020

Plan sectoriel COVID-19 Event Forum